



# Formation des cadres au CEDEC

*Répondre à deux types de besoins prioritaires*

**D**EPUIS septembre 1977, une nouvelle expérience en formation coopérative au niveau universitaire, axée sur les principes de l'andragogie (éducation des adultes), est vécue à l'Université de Sherbrooke. Cette expérience a été amorcée à la suite d'une évaluation du programme de formation en économie coopérative que le Centre d'étude en économie coopérative (CEDEC) offrait depuis 1972 aux agents de la coopérative en Afrique francophone, faite à la demande de l'ACDI, par l'Institut de formation par le groupe (IFG).

Dans le cadre de cette expérience de formation du nouveau programme CEDEC, substantiellement rebâti en fonction de deux domaines importants de la coopération, soit l'économie coopérative et la formation coopérative, les administrateurs, les planificateurs, les professeurs et les étudiants font preuve d'un esprit critique et réaliste face à la nouvelle conjoncture apportée par les différentes dimensions du programme lancé en 1977. Il faut souligner que le nouveau programme a été conçu en vue de répondre à deux types de besoins prioritaires dans le secteur coopératif des pays africains francophones, selon les résultats de l'évaluation IFG, à savoir l'éducation des membres des coopératives et la formation des cadres coopératifs.

En Afrique francophone, les répondants de l'évaluation IFG étaient d'accord qu'il fallait former des coopérateurs avant de faire des coopératives. De plus, la formation au niveau de la base semble la plus urgente. Pour effectuer cette formation, les pays manquent de formateurs et c'est là que le CEDEC intervient avec un programme spécial destiné aux cadres coopératifs moyens qui éventuellement seront appelés à former d'autres formateurs, après avoir terminé leurs études au CEDEC.

L'expérience vécue au CEDEC cherche aussi à promouvoir l'étude analytique de l'économie des pays africains et de la collaboration interafricaine et à développer une méthodologie appropriée de formation coopérative applicable en Afrique. En effet, dans le nouveau programme CEDEC, qui a maintenant une

durée de vingt mois, c'est surtout la qualité des divers processus de formation qui importe comme signe de réussite plutôt que la quantité des contenus transmis et ce, bien que les étudiants du CEDEC soient également exposés aux diverses théories modernes ayant trait au développement socio-économique, culturel et coopératif dans les pays du tiers monde et dans les pays occidentaux.

## Philosophie de base

Le CEDEC propose l'hypothèse suivante comme point de départ de son programme de formation : que les coopéra-

mateurs d'éducation coopérative.

Les objectifs généraux du CEDEC pour la période 1977-81 visent à perfectionner les cadres moyens et les agents de la coopération d'Afrique francophone en accroissant leurs qualités professionnelles par une formation technique en économie coopérative et en accroissant leur habileté en éducation coopérative par une formation de formateurs.

En fonction de la polyvalence de ce programme qui se traduit par la dualité des objectifs généraux fixés, le programme de vingt mois comprend une grille de dix-neuf cours, de deux stages et de séminaires qui ont lieu à la fois en Afrique et au Canada, ainsi qu'un système d'orientation de l'étudiant, un processus d'évaluation de la formation et un système de tutorat.

## Les bénéficiaires du programme

Les candidats au programme du CEDEC sont choisis selon des critères spécifiques, le plus important étant que les candidats aient une expérience préalable de travail dans le domaine coopératif, puisque, à la suite du programme, une fois de retour dans leur domaine, les cadres formés devront agir comme multiplicateur de compétence coopérative, au niveau national, régional et local.

En somme, ce qui est vraiment nouveau au programme 1979-81, c'est la façon dont la méthodologie est employée pour le développement du programme, c'est l'importance accordée aux objectifs du programme en vue de promouvoir et de faciliter le changement de comportement et les connaissances, c'est le processus mis en route pour l'étudiant lui-même et cela, dans un contexte proprement coopératif ou en fonction de celui-ci, le principe directeur étant de promouvoir une formation de formateurs et non pas offrir simplement un agrégat de cours techniques ou scientifiques dans le cadre coopératif.

Jusqu'à maintenant, vingt-trois stagiaires africains, tous boursiers de l'Agence canadienne de développement international, ont pu bénéficier de cette formation.



*Vue partielle des installations du CEDEC à Sherbrooke.*

tives soient un instrument valable pour le développement d'une société humaine. En conséquence, le principe directeur du programme se formule ainsi : faire voir aux participants que le système coopératif peut former une infrastructure socio-économique favorisant la distribution des ressources entre les activités de production agricole ou industrielle aussi bien que la mise en marché des produits. Parallèlement, la même infrastructure vise aussi au développement des ressources humaines en multipliant les for-